

VILLE DE PAU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : VILLE DE PAU
Hôtel de Ville - Place Royale
64036 - PAU Cedex
☎ : 05-59-27-85-80

PROCEDURE DE PASSATION : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

OBJET DU MARCHÉ : Etude sur l'Orchestre de Pau Pays de Béarn (OPPB).

TYPE DE MARCHÉ : Marché de services.

Prestations divisées en lots : NON

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Depuis le 1^{er} Janvier 2002, la Ville de Pau a repris en régie directe les activités de l'association « Orchestre de Pau Pays de Béarn ».

L'activité de l'OPPB s'est développée d'année en année avec la création d'abonnements et la reprise d'activités de musique de chambre gérées par l'association Musica Pau.

La Ville souhaite aujourd'hui mener une réflexion globale sur son fonctionnement actuel et sur son avenir d'ici 5 à 10 ans.

La présente étude portera sur 4 points :

- état des lieux
- définition du territoire le plus pertinent pour l'OPPB
- définition du mode de gestion le plus efficace pour l'OPPB
- incidences budgétaires

La durée totale d'exécution du marché est fixée à 6 mois maximum.

Option(s) : non / Acceptation des variantes : non

LANGUE : Français UNITE MONETAIRE : Euro

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES ATRIBUTAIRE DU MARCHÉ : aucune forme de groupement n'est imposée.

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

- Financement : ressources propres de la collectivité.
- Paiement : selon les règles de la comptabilité publique et conformément aux dispositions de l'article 98-2° du Code des Marchés Publics.

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE RETIRES ET RENVOYES:

1. Nom de l'organisme : **Ville de PAU - Direction des Affaires Culturelles**
2. Correspondant : **Mme Cécile TORIBIO-MERCIER**
3. Adresse : **4 rue Henri IV**
4. Code postal : **64000**
5. Ville : **PAU**
6. Téléphone : **05.59.27.85.80** (poste 7401)
7. Télécopie : **05.59.98.04.83**

La transmission des propositions par voie électronique ou par télécopie n'est pas autorisée.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

DATE DE REMISE DES OFFRES : 17 Mars 2009 à 12 Heures, délai de rigueur.

DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours à compter de la date de remise des offres.

JUSTIFICATIONS – PIECES A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Se référer au Cahier des Charges pour la liste des pièces à remettre par le candidat à l'appui de sa proposition.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- **Valeur technique – 60%**, appréciée à partir du mémoire technique (moyens humains – 20%, méthodologie de travail proposée – 30%, calendrier de réalisation – 10%)
- **Prix – 40 %**, apprécié à partir de la proposition financière du candidat.

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif
Cours Lyautey
64000 PAU
Tél. : 05.59.84.94.40 / Fax : 05.59.02.49.93**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

**Ville de Pau – Direction Juridique
Hôtel de Ville – Place Royale
64036 PAU
Tél. : 05.59.27.85.80 / Fax : 05.59.83.71.11**

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 5 Février 2009.

BON POUR INSERTION

PAU, le 4 Février 2009

Pour la Maire et par délégation,

ALAIN LAVIGNOTTE

Adjoint au Maire